BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Decès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Tony Richards à Elenora Baxter ; Eli Jamison à Amelia Spiles; Edw. Watkins à Alma Jules; Felix Lamauro à Alice Frank; M. C. Duffy à Laura Leibe; Joseph N. Pierre à Elizabeth V. Pierre; Geo. Roper à Stella M. Michel; Joseph P. Sexton à Lucille M. Maxent; Albert W. Benson à Constance B. Dauterive ; Samuel F. Matthews à Agnes Thomas; Hermann Masur à Rosa Lemle; Louis Nathan à Camille Levy; Lazard Joseph à Amelia Goldenberg; Louis Fleck à Eugenie Thalsheimer; Alfred L. Youse à Julie A. Buchart.

NAISSANCES.

Mmes Jos. A. Gehrkin, une fille ; Wm J. Smith, un garçon ; Jno. J. McKay, un garçon ; Armand Martin, une fille ; Chas H. Hiem, un garçon ; Isidor Steinneman, une fille ; G. B. Baldwin, une fille : Salvador Di Fatta, une fille : Chas L. Raymond, une fille.

DECES.

Mme Dora Dittmar, 43 ans, 2900 Magasin ; Florance Dan, 50 ans, Hôtel Dieu ; Anna Leonard, 39 ans, Howard et Tonti ; Bridget Doyle, —, 1415 Magasin ; Edmond Blache, 49 ans, 123 N. Prieur : Geneviève Hotkie, 17 ans, 3426 Annonciation ; Edward A. Moore, 32 ans, 224 S. Genois ; Mme J. F. Pollock, 65 ans, 427 Bourbon ; John S. Vienne, 42 ans, Hôpital de Charité ; Mme Marie Hebeler, 79 ans, 4221 Palmyre ; Geo. Stertz, 60 ans, 2622 N. Derbigny; Thos J. Nolan, 49 ans, Jackson, Lne; Cologero Scodeci, 7 mois, White et Aubry; Maxby Willis, 104 ans, 2420 S. Derbigny; Dennis Carter, 22 ans, 1423 Poydras; Mulden C. Glover 5 mois, 3426 Baudin; Alice Blanchard, 42 ans, 1441 Marais; Wm Ellis, 60 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation :

John Lamanna.

Willis et Emma White vs Yazoo & Miss., Valley R. R. Co., action en dommages de $20 000.

Frederico & Pizzati vs Wm Clifton et T. M. Dillon, réclamation de $1.400.

Crescent Bed Co., vs Higgins Oil & Gas Burner Co., action en dommages de $1261.09.

Louise Jacobs vs Peter F. Chenier, séparation de corps et de biens.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUDOIN.

Comparutions :

Harry Parker, violation de l'acte 176 de 1908 ; Peter Borsage, blessure.

Condamnations :

Monroe Hopkins, Oscar Ballio, Gabriel Ballio, Sam Peterman, Mabel Steines, Louis Caduff, usage d'opium, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquitté :

W. Owenstal, actes de violence.

Affaires abandonnées :

Charles Jansen, port d'arme cachée : Mme S. Wainright, menaces et attaque à main armée : Peter Redar Pascal Peterson, effraction et actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'annotations.

Joseph C. Meynier à Roy P. Woodford, terrain, Marks, Gen. Ogden, Holly Grove et Peach, $1,900.

L'acquéreur à Excelsior Homestead Assn., terrain, Lesseps, France, Claiborne et Derbigny, $400.

Excelsior Homestead Ass'n à J. Chas Meynier, 2 terrains, Lesseps, France, Claiborne et Derbigny, $400.

Isaac B. Rennyson à Felix Quino, 2 portions, Esplanade, Quartier, Tonti et Rochebiave, $2,950.

Crescent City Bldg & Homestead Assn. à John Parr, 2 portions, St Claude, Rempart, Kentucky et Japonica, $4,700.

Jacob T. Kirn à Vve E. O. Fassy, terrain, Dauphine, Caffin, Royale et Audry, $37.50.

American Homestead Co. à Albert E. Brown, 2 terrains, St Maurice, Dauphine, Monroe et Bourgogne, $3.000.

Albert Hy Segrave à Chas Leftwich, terrain, Grande Route St John, Florida, Savage et Swamp, $900.

Lazard D. Sokolsky à Industrial Homestead Assn., 2 terrains, Gen. Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, $1,700.

L'acquéreur à Mme Joseph Eugène, même terrain, $1,500.

FAITS DIVERS.

Cour Criminelle de District.

Le juge Baker, de la Cour criminelle de district, section A, a prononcé hier les sentences suivantes contre des individus reconnus coupables de divers délits :

Alexandre Moore, vol d'un mulet, deux ans de pénitencier.

Walter Campbell, faux, deux ans de penitencier.

Joseph Esquire, attaque à main armée, deux ans.

Charles Jansen et Jerry Smith, accusé de port d'arme cachée, ont plaidé coupable et ont été condamnés à $100 d'amende ou 60 jours de prison chacun.

Barney et Joseph Heyman, les deux frères convaincus d'avoir mis le feu à leur établissement de tailleur, 117 rue Sud White, ont été condamnés à sept années de travaux forcés chacun. Avant le prononcé de la sentence, leur avocat M. John T. Nix, a déposé une demande en nouvelle audition de cause qui a été repoussée par le juge.

M. Nix a alors annoncé qu'il plaiderait en appel devant la Cour Suprême de l'Etat.

ACCIDENT.

Charles Garrick, domicilié 43 rue Belleville, rentrait de la chasse hier matin vers 9 heures, et s'était arrêté dans un café situé à l'angle des rues Eveline et Elmire pour s'y rafraîchir.

Il causait avec quelques amis lorsqu'il lui vint à l'idée de décharger son arme. Il ouvrit son fusil et se mettait en devoir d'en retirer les cartouches lorsqu'une de celles-ci, pour une cause inexpliquée, fit explosion.

Garrick fut blessé à la main et un de ses amis, le nommé James Wattingney, reçut une charge de plomb dans la jambe.

Les blessures des deux hommes ne sont pas dangereuses.

Ida Printz plaide coupable.

Ida Printz, la jeune servante arrêté ces jours derniers par les détectives Glynn et Littleton, sous l'accusation d'avoir commis de nombreux vols dans les maisons où elle était employée, a comparu hier matin devant la cour criminelle de District et a plaidé coupable.

Le juge Baker a renvoyé le prononcé de la sentence à vendredi prochain.

La police, au cours d'une perquisition dans la chambre de la jeune Printz, a retrouvé dans une maille un nombre considérable d'objets de valeurs : bijoux, soieries, dentelles, etc., qui ont été identifiés par leurs légitimes propriétaires auxquels ils ont été rendus.

VOL.

Pendant l'absence de Mme Vincent Palestine, hier matin, entre huit et neuf heures un voleur s'est introduit en sa demeure rue Dauphine 930 et en a emporté des vêtements d'une valeur de $31.

L'état des époux Vallerie.

Anthony Vallerie, l'individu qui a tenté de se suicider jeudi matin à l'angle des rues Banks et Dorgenois, après avoir blessé sa femme d'un coup de revolver, a passé une assez bonne nuit et les médecins de l'Hôpital de Charité croient qu'il se rétablira.

L'état de Mme Vallerie n'est pas inquiétant et l'on espère qu'elle se rétablira sitôt qu'aura été extraite la balle qui s'est logée dans le côté droit de la poitrine.

Chambre des compensations.

Le rapport du mois de juin de la Chambre des Compensations, indique une augmentation de plus de 4,000,000 de dollars sur la période correspondante de l'année dernière. Cette augmentation correspondant à une assez forte reprise des affaires, a causé une agréable surprise dans les cercles commerciaux.

Le montant total des compensations en juin 1911 a été de 73,009,995,67 dollars.

L'état mental du détenu Collins.

Il est probable qu'une commission de médecins aliénistes sera chargée par les autorités de faire une enquête sur l'état mental de John T. Collins, l'individu actuellement détenu dans la prison de paroisse sous une accusation d'inceste.

Depuis son arrestation Collins donne des signes manifestes de démence. Il ne dort pas, ou peu, et passe ses nuits à pousser des gémissements et à prononcer des paroles sans suite au grand déplaisir de ses codétenus.

Le Dr O'Hara, coroner de la paroisse d'Orléans, a fait de fréquentes visites au prisonnier et est d'avis qu'il ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

VOL.

Hier matin entre dix et onze heures des voleurs sont entrés dans la demeure de Mme Félix Ducros rue N. Remparts 1125 et en ont emporté des bijoux d'une valeur de $856.

Mme Ducros était absente quand les malfaiteurs se sont introduits dans la maison par une fenêtre donnant dans le corridor. Ils sont montés dans l'appartement de Mlle Joséphine Ducros où après avoir fouillé l'armoire ils ont trouvé les bijoux.

La police a été prévenue du vol mais malgré une rapide enquête les agents n'ont rien trouvé qui puisse les mettre sur la trace des voleurs.

BASE BALL.

Birmingham, 8 ; New Orleans, 2.

PETITES ANNONCES.

Mesdames—Nous avons un nouveau métier qui demande un enseignement habile mais qui paye bien. Nous vous enseignerons l'art de coiffer en quelques semaines avec l'ondulation permanente Hermann. Un procédé patenté qui transforme les cheveux droits en ondulations naturelles. Des centaines de dames attendent. Seuls agents ici. Nous enseignons aussi l'art du manicure, du massage électrique facial et du pédicure par notre propre méthode de clinique libre et d'instructions d'expert. Démonstration gratuites. Venez ou écrivez. Collège Moler, 516 rue St-Charles.

1 jui—6f

On demande—Des hommes voulant apprendre le métier de barbier. Des milliers sont devenus d'heureux propriétaires de salons par notre Système et nous demandent des barbiers. Nous devons leur en faire avoir. Apprenez maintenant et acceptez un travail qui vaut bien. Travail assuré d'intérieur. Quelques semaines suffisent. Voyez la colonne de demandes de barbiers. Outils fournis. Gages en finissant. Diplômes accordés. Détails expédiés par la poste aux postulants éloignés ou se présenter si c'est possible. Collège de Barbier Moler, 516 rue St-Charles.

1er juil—6f

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Purpe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.525—Division C.—Attendu que Virginia Reschuni, veuve de Joseph Purpe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Purpe décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Anthony J. Rossi, avocat.

28 juin—28—juil 2 7

DECES.

HOUGAS — Décédée vendredi, 30 juin, à 5 40 heures p. m., ODILE CARLIER épouse bien-aimée de feu Pierre Hougas âgée de 75 ans native de Belgique, et résidente de cette ville depuis 50 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses gendres Honoré Labourdette et Jacob Noullet, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 1er juillet à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de son gendre Honoré Labourdette coin des rues Tonti et Marigny.

Enterrement au cimetière des Pompiers.

LANAUX—Décédée vendredi, 30 juin, à 6 20 heures p. m., âgée de 5 ans et 11 mois, MARIE MARGUERITE ROSA LANAUX, fille de feu C. Geo. Lanaux et de Nisida Baqué, native de la Nouvelle Orléans. Les parents, amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 1er juillet 1911, à 4 heures p. m. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 547 rue de l'Esplanade, coin Chartres.

Enterrement au cimetière St-Louis No 3 rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

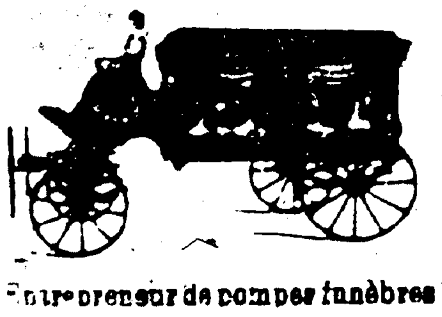

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1642.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

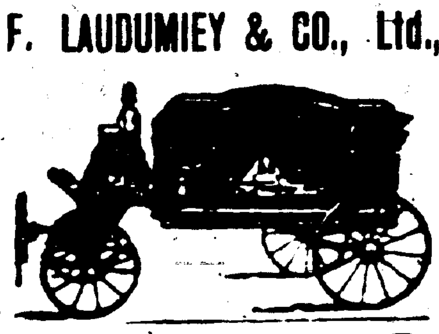

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme MARGARET ROHR, INDIVIDUELLEMENT ET COMME ADMINISTRATRICE VS Mme CATHERINE W. BOWERS.

No 96,645—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 25 JUILLET 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 511 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 20 juin 1911, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Berlin, Laurel, Milan et Constance, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-huit pieds dix pouces et trois lignes de façade rue Berlin sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises à distance du trottoir, contenant cinq chambres, office, galeries, citerne, auvent, etc. et est désigné par le numéro municipal 765 de la rue Berlin.

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit représenté par des billets de l'acquéreur payables à un et deux ans après leur date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis pour leur paiement par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer tous les certificats, taxes de 1911 et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

24 juin—24—juil 2 9 23 25

AVIS SPECIAL.

WHITNEY CENTRAL NATIONAL BANK Nouvelle-Orléans, le 24 juin 1911—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende de SIX DOLLARS PAR ACTION a été declaré des gains des derniers six mois payable le et après le 1er juillet 1911 aux actionnaires enregistrés le 24 juin.

JNO. B. FERGUSON Caissier.

1er juil—3 f

CITIZENS BANK AND TRUST COMPANY OF LOUISIANA—Nouvelle-Orléans. Le jeudi 29 juin 1911 — A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs de la Citizens Bank & Trust Company of Louisiana, tenue à la maison de Banque ce jour à 3 30 heures p. m. un dividende de 2 1/2, deux et 1/2 pour cent du fonds capital a été déclaré des gains de Cinq Mois, échu le 30 juin 1911 payable Samedi le 1er juillet aux actionnaires enregistrés le 29 juin 1911

S. A. TRUFANT, Caissier.

30 juin—30 au 3 juil inc.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nous avons l'honneur de faire savoir aux Sociétaires qu'à partir du 1er juillet le Docteur J. O. Weilbaecher aura charge du 4me Quartier Médical de la Ville et que le docteur J. A. Estopinal sera chargé du Quartier des Abattoirs et environs.

Le Docteur Weilbaecher donnera ses consultations du matin de 9 1/2 à 10 1/2 heures à la Pharmacie Capdau, coin Rempart et Champs Elysées, et le soir de 1 1/2 à 2 1/2 heures Macheca Building, rue du Canal.

Incessamment et conformément aux règlements il résidera dans le district dont il a charge, de façon à être toujours à la disposition des Sociétaires.

Le Docteur Estopinal donnera ses consultations aux heures suivantes:

Le matin de 10 à 11 heures ; le soir de 1 1/2 à 2 1/2 heures, Pharmacie Weilbaecher, 6141 rue de Chartres. Résidence 310 Angela avenue.

J. VERGNOLLE, Président,

J. DE LAAGE, Secrétaire.

28 juin—28 29—juil 1 2

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE.

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DONNADIEU, Veuve de Theodore Guidry.

No 97.165—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1911, à 11 h. a. m., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans la susdite affaire, les effets contenus sur les lieux, No 1014 rue Austerlitz, entre Camp et Chestnut, comprenant: meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine, tapis, nattes, etc., selon un inventaire.

Conditions—Comptant.

C. C. Friedrichs, avocat.

22 juin—22 25—juil 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 511 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1546 autrefois l'ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, autrefois l'ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St-Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originalement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots forment l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, en-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. M. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

AMUSEMENTS AMUSEMENTS.

5 AND 10 CENTS — LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS — DAILY MATINEE AND NIGHT — CRESCENT THEATRE — 5 AND 10 CENTS — ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY

10c — LYRIC — 6-Grands Actes-6 — Exclusivement des Vues Mouvantes — Venez Quand il Vous Plaira — Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez — 11 A. M. à 11 P. M.

FORT ESPAGNOL

TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE KARL

LES SŒURS RAINBOW

ESPE ET ROTH

TABLEAUX MOUVANTS

4 juin—

WEST END

TOUS LES SOIRS

MUSIQUE MILITAIRE DE TOSSO

TABLEAUX MOUVANTS

VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE

DIVERTISSEMENTS NOMBREUX

Sièges réservés 10c en vente à l'avance à la coutellerie de Fuerst & Kraemer, 533 rue du Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA............................Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

24 mai—3m

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Balme, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Edmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bochet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Caire, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner Charles Engène
Delort, François
Doazan, Jean Philibert
Dufor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadilhe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcénot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert, Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lanchard, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Bocca, Ernani Dominique
Bougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanuel
Soulé, Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thiollière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace

oct—1906

AVIS SPECIAL

BUREAU DU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES—Bureau Bâtisse Municipale. Quatrième étage. Nouvelle-Orléans, 26 juin 1911—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au VENDREDI, 7 juillet, à Midi, pour la fourniture aux écoles publiques pour la session 1911-1912, des articles suivants, savoir :

(a) Bois et charbon.

(b) Matières imprimées, livres, rapports, blancs, etc.

Spécifications sur fillère au bureau du soussigné.

E. A. WILLIAMS, Secrétaire.

28 juin—1 sem

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1911

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashville tête de la rue Girod.

W. C. COYLE CIE, Agents. No 337 rue Carondelet.

16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.

Steamer LOUIS DOLIVE.

A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.

Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p. m.

Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.

EXCURSIONS

Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7:45 a. m.

$1.00.......Aller et Retour.......$1.00

Mandeville Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.

Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.

St. Tammany Steamship Co.

Phones Main 212 et 1708.

18mai—4m

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17oct—

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

---

qu'un grain de sable lorsqu'il s'agit du siège de la pensée — un rien impondérable suffit pour arrêter dans sa course orgueilleuse, bafouant les prétentions de la science, et proclamant leur faillite.

Il va de soi qu'après avoir épuisé le cercle des recherches, — le baron Maxime s'était confié, en qualité de sujet d'expérience, ses moyens ne lui permettant pas de payer des honoraires, aux mains des pontifes les plus réputés de la médecine.

On le soumit aux traitements les plus variés, les plus rationnels, tous échouèrent.

Naturellement, dès le début, on l'avait radiographé dans l'espoir probable de découvrir la lésion qui provoquait un tel trouble dans sa mentalité.

Peut être quelque esquille microscopique d'un os de la boîte crânienne, pesant sur un point de la masse cérébrale, suffisait-elle pour provoquer cette abolition ou cet arrêt partiel d'une faculté.

Hélas ! les rayons X eux-mêmes n'y virent que du feu.

La boîte crânienne intacte, nulle lésion perceptible dans la masse cérébrale, les circonvolutions parfaitement saines et normales !

C'était à désespérer !

Enfin, tout récemment, il eut la chance de rencontrer un médecin électricien qui, le soumettant à une série d'expériences convenablement localisées, dut préparer un état favorable où le moindre choc suffirait pour provoquer la décristallisation, le mystérieux déclanchement qui rouvrirait le compartiment jusque-là obstinément fermé des souvenirs.

Tant est-il que, ce jour même, attendant, chez son docteur, sa séance quotidienne de traitement, et parcourant les journaux et les revues accumulés sur la table du salon, le pauvre garçon tomba sur la gazette boulevardière en première page de laquelle le reporter ami de Chavert avait, entre Chartres et Paris, rédigé, sous la dictée du policier, "l'indiscrétion" que l'on sait.

La lecture de cet écho produisit sur lui un effet prodigieux.

La vue de son nom imprimé en toutes lettres fut l'éclair qui déchire brutalement le voile des ténèbres, dissipe la nuit.

Tout son passé — ce passé jusque-là aboli — ressurgit à sa mémoire, devant ses yeux.

L'individu dont on annonçait le prochain mariage était un misérable imposteur qui avait profité de sa longue absence, pour usurper son nom, son titre, sa place dans la société.

Non ! ce n'était pas cet autre, mais lui, — lui, le triste anonyme — c'était lui, le baron Maxime des Grolles !

Et il fallait, de suite, sans tarder une heure, démasquer l'usurpateur, sauver une innocente de l'infâme tromperie qui se préparait, reprendre, enfin, nom, titre, fortune, place dans la société — et retrouver Maguelonne.

Pauvre Maguelonne ! en ces trois ans, qu'était-elle devenue ? Ne s'était elle point lassée d'attendre vainement le disparu, mort ou infidèle ? Ne l'avait-elle point banni de sa pensée et de son cœur ! — or, qui sait ? n'avait-elle pas succombé à l'excès de son chagrin ?

Tant de sujets de doute — et si cruellement angoissants, exigeaient des éclaircissements immédiats.

Mais que faire ? Comment procéder ! A qui s'adresser ?

Le recours ordinaire en pareil cas, c'est le Parquet.

Du Parquet on le renvoya à la Sûreté.

Là, on l'emboucha avec Chavert rentré au quai des Orfèvres pour guetter l'arrivée du coup de téléphone ou du télégramme de son neveu.

Bompard était accouru informer son camarade du départ du gamin.

Et l'inspecteur attendait, de minute en minute, dans une anxiété terrible, le signal qui le rassurerait sur le compte du brave enfant.

Il faisait pitié:

Et de se trouver en présence de son rival d'amour n'était point pour le remettre dans son assiette.

Mis au courant de la situation, Chavert réfléchit rapidement.

—Ecoutez, dit il, votre sosie sera bouclé avant ce soir. On attend uniquement pour l'arrêter qu'il ait achevé une promenade dont on veut connaître le but. Dans ces conditions, il m'est difficile de vous indiquer où vous le rencontreriez en ce moment, et je n'imagine pas qu'il ait le culot de rentrer à son domicile de Suresnes. C'est là pourtant que je vous conseillerais d'aller, car, à son défaut, vous auriez toujours la ressource de voir son voisin, ce monsieur Deveyres qui lui avait accordé la main de sa fille.

—Suresnes, dites-vous ? l'adresse exacte ?

—Boulevard de Versailles, villa des Acacias, monsieur Deveyres, à côté, villa des Roses.

—Bien, je vous remercie.

Chavert suivit d'un regard attristé son rival, le revenant en chair et en os, qui remontait dans son taxi-auto.

—Ah ! soupira-t-il amèrement, je comprends maintenant la folie de Maguelonne !

En arrivant boulevard de Versailles, Maxime vit deux autos rangées devant la grille de la villa des Roses.

—C'est à côté, n'est-ce pas, que demeure le baron des Grolles ? demanda-t-il à l'un des chauffeurs

François, car c'était celui auquel il s'était adressé, répondit en montrant l'habitation de M. Deveyres.

—Oui, mais M. le baron est là en ce moment.

Maxime sauta à terre, franchit rapidement la cour, sonna.

Ce fut Zélie qui se présenta, défaite, claquant des dents, suant la peur.

Elle avait suivi, à travers le trou de la serrure, le terrible monologue de l'Américain, elle savait donc que les affaires prenaient la plus vilaine tournure pour le "mec", et pour elle, par ricochet.

—Bon ! pensa-t-elle, qu'est-ce que c'est encore que cet oiseau-là ? — le commissaire, parions ? — zut ! je me trotte !

—Conduisez-moi au baron des Grolles ! commanda le visiteur.

—Mais, monsieur, je ne sais si je dois....

—Vous avez compris ? répéta-t-il du ton bref, autoritaire, d'un monsieur habitué à ne pas voir discuter ses ordres.

Elle s'exécuta, ouvrit la porte du salon, et s'enfuit, affolée, laissant son "mec" se débrouiller tout seul.

On sait le reste.

La confrontation des deux hommes fut aussi courte que décisive.

Effondré, piteux, sentant la partie définitivement perdue, toute protestation inutile, l'imposteur n'essaya même pas d'élever la voix, n'ayant plus maintenant qu'une idée, une ambition, — profiter d'une seconde de distraction de ses adversaires, pour s'évader, gagner son auto qui l'attendait à la grille, et fuir — fuir devant lui, n'importe où !....

Tout ! oui ! le bagne, la guillotine ! tout, plutôt que la perspective de voir braquée sur lui la gueule du pistolet de l'Américain !

Car on s'échappe du bagne, la guillotine rouille son couperet dans la remise de Monsieur de Paris, et, de toutes les façons, l'échéance est lointaine, on a devant soi le temps de s'habituer à l'idée de l'expiation.

Tandis que, plus que quelques instants, et de ce petit trou noir la mort allait jaillir, certaine, foudroyante, inévitable !

Lâche !

Cependant, Maxime, lui tournant le dos avec mépris, s'excusait courtoisement près de M. Deveyres, de son intrusion insolite, expliquant les raisons qui l'avaient déterminé à une intervention immédiate.

—Vous êtes tout excusé, monsieur, lui déclara le maître de la maison en lui tendant la main. Loin de me formaliser de ce que vous appelez votre intrusion, je ne saurais que vous en remercier et m'en féliciter sincèrement, puisqu'elle nous a permis d'achever la confusion de ce misérable.

—Même, ajouta Richard, je profiterai de votre présence pour vous demander de bien vous joindre à mon oncle.

A continuer.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS. Chartres, pres Orléans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche. Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:0 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE. St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN. St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE. Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK. Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30 ; 7 à 8 et 10 h.

ANNONCIATION, Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

ST. VINCENT DE PAUL. Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.